

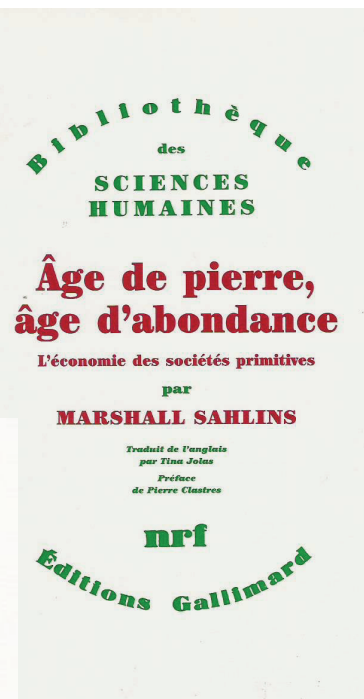
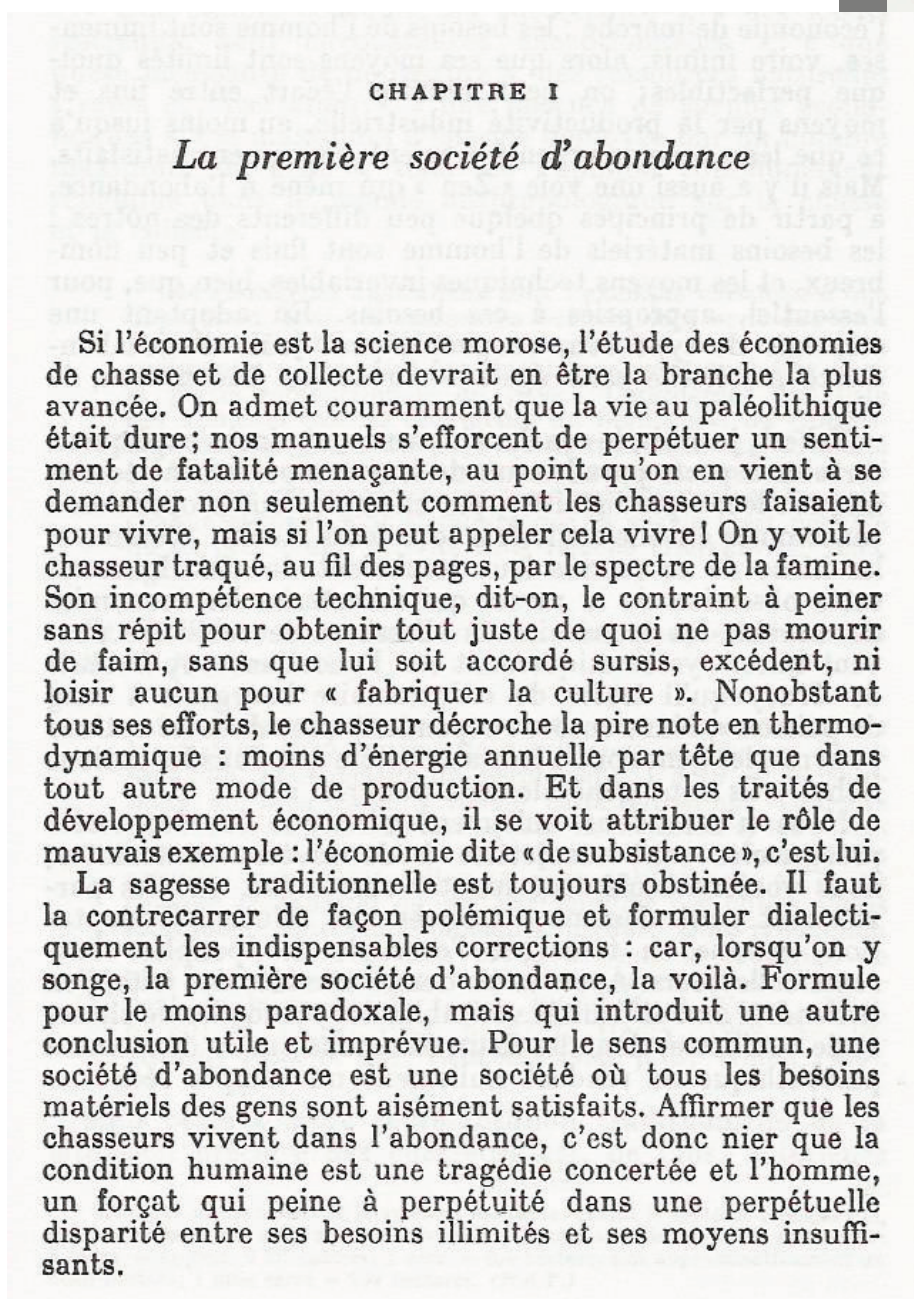
De la couverture de grandes enquêtes historiques aux prémisses de la didactique de l'histoire

Introduction à l'histoire enseignée par une courte anthologie de sources indirectes

Des pages – des “unes” parfois – qui devraient susciter une furieuse envie de lire la suite.
Fruit d'un choix aléatoire, certaines se suffisent à elles-mêmes, sans commentaire

1 La fin de ‘L’homme des cavernes’

Première page du chapitre I de :
SAHLINS Marshall,
Âge de pierre, âge d'abondance.
L'économie des sociétés primitives
(traduit de l'anglais par Tina Jolas)
Paris NRF Gallimard, p. 37.



2 Dans la Grèce ancienne, éduquer c'est endurcir

Début du chapitre VI de : BERNAND André, *Guerre et violence dans la Grèce antique*, Paris Hachette Littératures 1999, pp. 167-168.

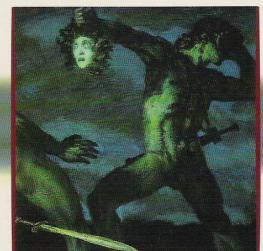
Chapitre VI

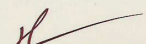
LA CULTURE DE COMBAT

Dans le terme grec qui exprime la culture, *paideia*, il y a le mot qui désigne l'enfant, *pais*. C'est dire que, de la formation de l'enfant, dérive son avenir de citoyen. Or il faut convenir qu'éduquer, dans la Grèce antique, c'est d'abord endurcir. Toutes les cités n'ont pas adopté les mêmes procédés pour donner aux futurs citoyens une formation de combattants, mais toutes se sont inspirées d'un modèle militaire. Sans revenir sur les exemples de cruauté que nous donnent *L'Iliade* et *L'Odyssée*, nous pouvons dire qu'à l'origine de l'éducation et de la culture grecques, on découvre une méthode fondée sur l'entraînement, la compétition et la lutte, tels qu'on les pratique dans l'armée. Autrement dit, c'est un idéal agonistique qui fonde la culture. Ce mot *agôn*, qui signifie « jeu », peut prendre l'acception de « combat ». Le terme s'applique aux « concours » dans lesquels s'affrontent des athlètes, parfois au péril de leur vie, mais aussi aux « procès », ces luttes judiciaires où parfois tous les moyens sont utilisés pour abattre l'adversaire. Dans la tragédie grecque, l'*agôn* est un débat crucial, comportant en général deux tirades opposées, suivies d'un échange vers à vers. C'est là que se joue le sort des personnages principaux. En français, le terme « agonie » s'applique au combat mené contre la mort. Ces trivialités sémantiques ne doivent pas nous faire oublier le sens premier de *agôn*, qui veut dire « réunion ». Or tout rassemblement n'implique pas, sauf pour les esprits chagrins, pour ne pas dire schizo-

ANDRÉ BERNAND

Guerre et violence dans la Grèce antique




HACHETTE
Littératures

168 GUERRE ET VIOLENCE DANS LA GRÈCE ANTIQUE

phréniques, le désir de vaincre par tous les moyens, la lutte acharnée, la compétition furieuse fondée sur une sélection impitoyable.

3 L'Europe de l'An Mil, un monde sauvage

La plus belle page jamais écrite en histoire, celle du 'Prince des médiéviste' !

L'ÉVEIL

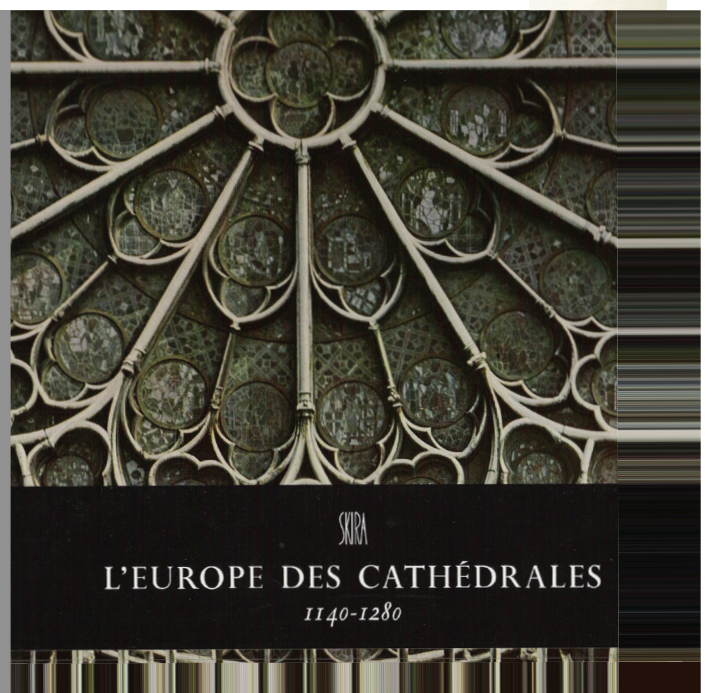
Peu d'hommes, très peu d'hommes — de vastes solitudes qui peu à peu vers l'ouest, vers le nord vers l'est s'étendent, deviennent immenses et finissent bientôt par tout envahir — des friches, des marécages, des fleuves vagabonds et les landes, les taillis, les pacages, toutes les formes dégradées de forêt qui succèdent aux feux de broussailles et aux cultures itinérantes des brûleurs de bois — ici et là des clairières, un sol conquis cette fois, mais qui n'est pourtant n'est qu'à demi dompté; des sillons légers, dérisoires, ceux qu'ont tracés sur une terre rétive des outils de bois traînés par des bœufs faméliques dans cet espace nourricier de grandes taches vides; encore, tous ces champs que l'on laisse en jachère un an, deux ans, trois ans, pour que, naturellement dans le repos, se reconstituent les principes de la fertilité — des huttes de pierre, de boue ou de branches, réunies en hameaux, qu'entourent des haies d'épines et la ceinture des jardins — parfois, au seuil des palissades qui la protègent, la demeure d'un chevalier, une halle de bois, des greniers, des hangars à bestiaux, des esclaves; à l'écart, le foyer des cuisines — de loin, de loin, une cité, mais ce n'est, pénétré par la nature rurale, que le squelette blanchi d'une ville romaine, des quartiers de ruines que contournent les chartrons, une enceinte tant bien que mal réparée, des bâtiments de pierre qui datent de l'Empire, converties en églises ou en citadelles; près d'elles quelques dizaines de cabanes où vivent des vigneron, les tisserands, les forgerons qui fabriquent, pour la garnison, pour le seigneur évêque, des armes et des parures, quelques familles de juifs enfin qui prêtent un peu de monnaie sur gages — des pistes, les longues files de corvées de portage, des flottilles de barques sur tous les cours d'eau: tel est l'Occident de l'an mil. Tout est rustique, il paraît, face à Byzance, face à Cordoue, infiniment pauvre, infiniment démuné. Un monde sauvage. Un monde que cerne la faim.

Si clairsemée, sa population se trouve encore en effet trop nombreuse. Elle lutte à main presque nue contre le froid.

Première page de :

DUBY Georges, *Adolescence de la chrétienté occidentale, 980-1140* (t. 1/3, 1967.

Texte remanié in : *Le Temps des cathédrales. L'art et la société, 980-1420*, Paris Gallimard 1976).



4 On sait quand la 'classe' a été inventée (mais pas l'école)

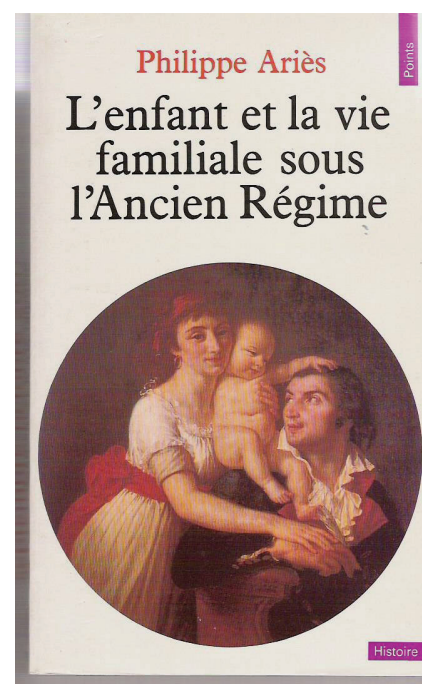
L'invention de la classe moderne dans : ARIÈS Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris Seuil 1973 (1960), p. 193.

3

Origines des classes scolaires

Comment on est passé de l'indétermination médiévale à la rigueur du concept moderne, comment et quand la classe scolaire a acquis son aspect actuel de classe d'âge.

Dès le début au moins du xv^e siècle, on a réparti sous un même maître et dans un seul local la population scolaire en groupes de même capacité, et l'Italie est restée longtemps fidèle à cette formule de transition. Puis au cours du xv^e siècle, on a affecté un professeur particulier à chacun de ces groupes, tout en les maintenant au sein d'un local commun, formation qui subsistait encore dans l'Angleterre et la seconde moitié du xix^e siècle. Enfin on a isolé les classes et leurs professeurs dans des salles spéciales, initiative d'origine flamande et parisienne, qui donna naissance à la structure moderne de la classe. Nous assistons alors à un processus de différenciation de la masse scolaire, telle qu'elle existait inorganisée à la fin du xv^e siècle. Ce processus correspond à un besoin, encore nouveau, de proportionner l'enseignement du maître au niveau de l'élève. C'est là l'essentiel. Ce souci de se mettre à la portée des écoliers s'oppose à la fois aux méthodes médiévales de simultanéité ou de répétition, et à la pédagogie humaniste qui ne distinguait pas l'enfant de l'homme, et confondait l'instruction scolaire — une préparation à la vie — et la culture — une acquisition de la vie. Cette distinction des classes témoigne donc d'une prise de conscience de la particularité de l'enfance ou de la jeunesse, et du sentiment qu'à l'intérieur de cette enfance ou de cette jeunesse, il existait des catégories. L'institution du collège hiérarchisé avait, dès le xiv^e siècle, retiré l'enfance scolaire du méli-mélo où, dans la société commune, les âges étaient confondus. L'établissement des classes au xvi^e siècle détermina des subdivisions à l'intérieur de cette population scolaire.



5 La page qui casse l'explication mythique du monde

Dernière page de : *L'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle ou La lutte pour l'existence dans la nature* (1859) de Charles DARWIN. Traduit de l'Anglais par Edmond Barbier sur l'édition anglaise définitive, Paris Alfred Coste Éditeur 1921 (Édition numérique par Jean-Marc Simonet, Université de Paris XI-Orsay).

« Certains auteurs éminents semblent pleinement satisfaits de l'hypothèse que chaque espèce a été créée d'une manière indépendante. (...) »

Il est intéressant de contempler un rivage luxuriant, tapissé de nombreuses plantes appartenant à de nombreuses espèces abritant des oiseaux qui chantent dans les buissons, des insectes variés qui voltigent çà et là, des vers qui rampent dans la terre humide, si l'on songe que ces formes si admirablement construites, si différemment conformées, et dépendantes les unes des autres d'une manière si complexe, ont toutes été produites par des lois qui agissent autour de nous. Ces lois, prises dans leur sens le plus large, sont : la loi de croissance et de reproduction ; la loi d'hérédité qu'implique presque la loi de reproduction ; la loi de variabilité, résultant de l'action directe et indirecte des conditions d'existence, de l'usage et du défaut d'usage ; la loi de la multiplication des espèces en raison assez élevée pour amener la lutte pour l'existence, qui a pour conséquence la sélection naturelle, laquelle détermine la divergence des caractères, et l'extinction des formes moins perfectionnées.



Le résultat direct de cette guerre de la nature, qui se traduit par la famine et par la mort, est donc le fait le plus admirable que nous puissions concevoir, à savoir : la production des animaux supérieurs.

N'y a-t-il pas une véritable gran-deur dans cette manière d'envi-sager la vie, avec ses puissances diverses attribuées primitivement par le Créateur à un petit nombre de formes, ou même à une seule ? Or, tandis que notre planète, obéissant à la loi fixe de la gravitation, continue à tourner dans son orbite, une quantité infinie de belles et admirables formes, sorties d'un commencement si simple, n'ont pas cessé de se développer et se développent encore ! »

FIN

6 Allemagne : métiers aux protestants, humanités aux catholiques

Weber se demande pourquoi les bacheliers catholiques qui sortent des établissements ouvrant aux professions industrielles et commerciales –les *Realgymnasien*, *Realschulen* ou *Höhere Bürgerschulen*– représentent un pourcentage nettement inférieur à celui des protestants, tandis que les humanités enseignées au sein des *Gymnasien* ont toutes leurs faveurs.

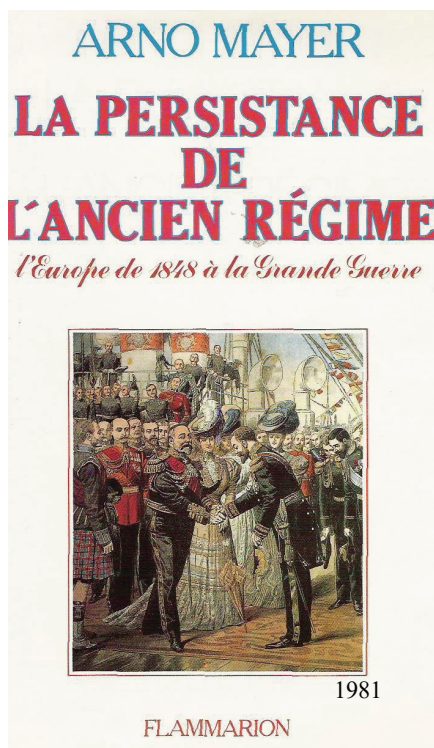
« Confession et stratification sociale »

in : WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris Plon 1964, pp. 29-42.

Toutefois, l'appartenance confessionnelle ne doit pas apparaître « *Comme la cause première des conditions économiques, mais plutôt, dans une certaine mesure, comme leur conséquence* ». En effet, poursuit Weber, ce sont les régions les plus riches et les plus développées économiquement qui passent au protestantisme dès le XVI^e siècle. D'abord parce que la Réforme fournit l'occasion aux classes bourgeoises en plein essor d'exercer sur les individus le contrôle religieux et moral très strict dont elles ont besoin pour développer leurs affaires, dans le cadre du fameux «ascétisme protestant», alors que l'Église catholique, hantée par le souci de l'intangibilité du dogme, concentre sa sévérité sur l'hérétique tout en se montrant particulièrement indulgente pour le pécheur.



7 Europe : élitisme bourgeois par le latin-grec



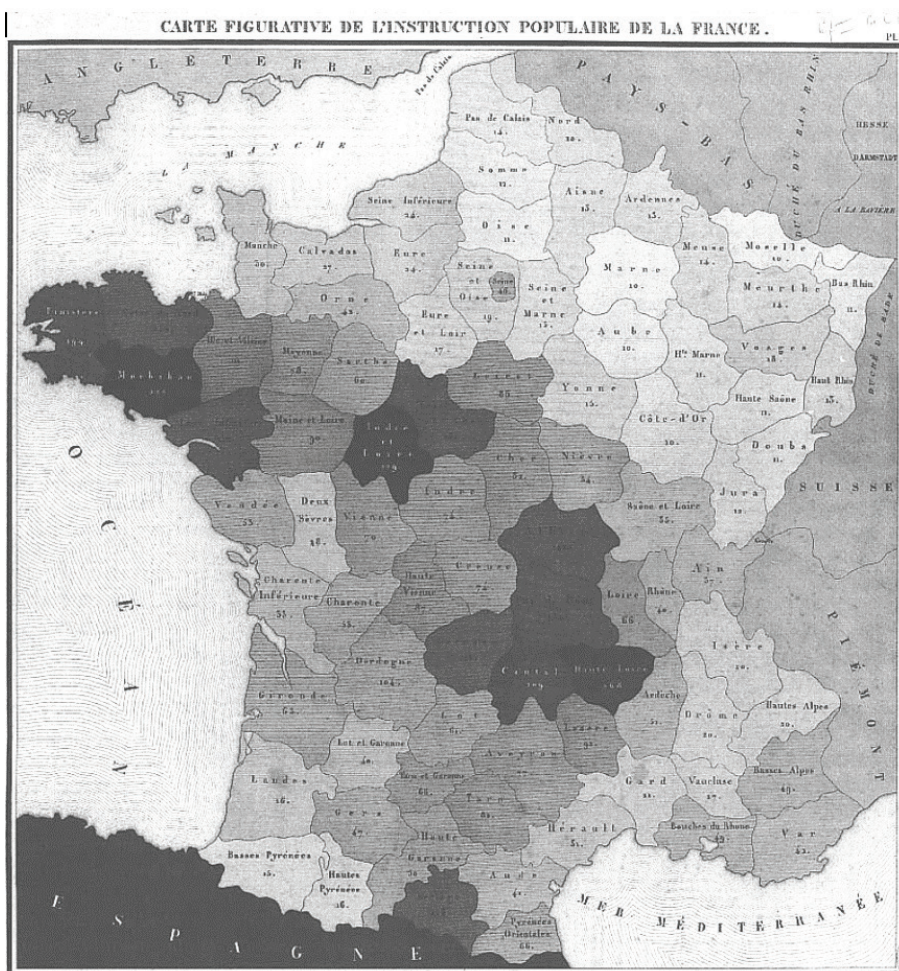
1. «Les bourgeois se sont reniés en imitant et en s'appropriant les comportements de la noblesse dans l'espoir d'y accéder (...). Ils ont construit des châteaux, envoyé leurs fils dans les écoles et universités d'élite, adopté des poses et des styles de vie aristocratiques (...). Ils se sont laissé prendre au piège d'un système culturel et éducatif renforçant et reproduisant l'Ancien Régime.»
2. «Cette langue homogénéisée devenait non seulement un code d'identification intra-muros mais aussi un signe de distinction et d'influence même au-delà des frontières nationales. (...) L'orientation pédagogique (vers la filière du latin) constituait la principale méthode de sélection et de ségrégation.»
3. «Les classiques, notamment l'histoire de la Rome antique, convenaient à merveille pour inculquer aux futurs administrateurs coloniaux et impériaux les préceptes et les méthodes nécessaires pour gouverner les peuples rétifs des Indes et de l'Afrique lointaines –ces peuples qui, selon Rudyard Kipling et les missionnaires, étaient "moitié nus et moitié enfants" .»

8 1826 : cartographiées, les premières statistiques préfectorales révèlent une France coupée en deux scolairement

Le baron Dupin, aristocrate du début du 19^e siècle, met à profit ses loisirs en cartographiant les données statistiques des départements issus de la Révolution.

L'histoire peut désormais montrer des réalités que les archives classiques ne révèlent pas. La compréhension du présent et du passé est renouvelée, bouleversée.

La "Ligne Saint-Malo – Genève" devient un emblème de la représentation graphique.



« Remarquez, à partir de **Genève jusqu'à Saint-Malo**, une ligne tranchée et noirâtre qui sépare le nord et le midi de la France. Au nord se trouvent seulement trente-deux départements, et treize millions d'habitants. Les treize millions d'habitants du nord envoient à l'école 740'846 jeunes gens; les dix-huit millions d'habitants du midi envoient à l'école 375'931 élèves.

Il en résulte que, sur un million d'habitants, le nord de la France envoie 56'988 enfants à l'école, et le midi, 20'885.

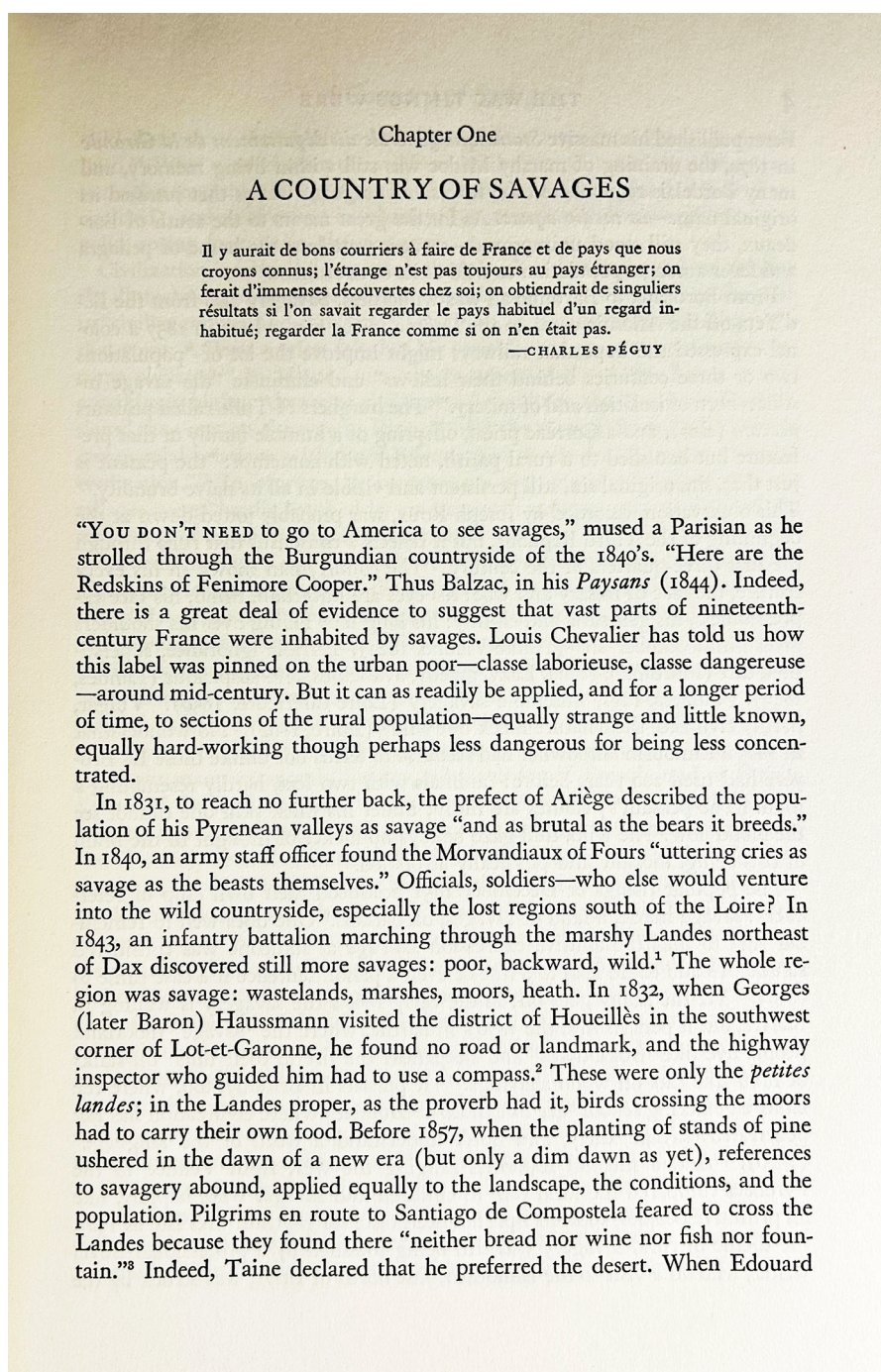
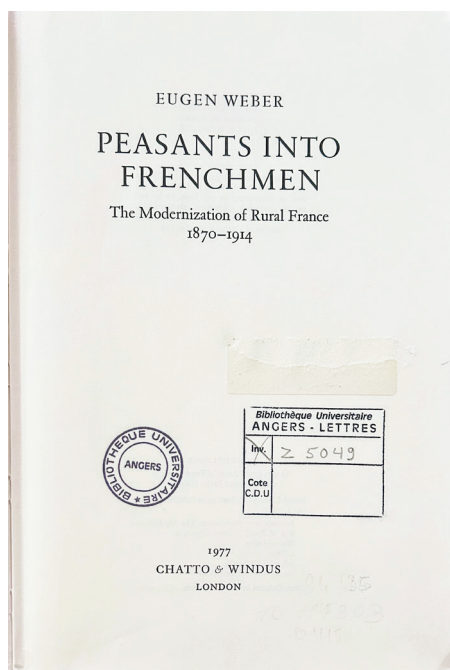
Ainsi, l'instruction primaire est trois fois plus étendue dans le nord que dans le midi. »

Il faut noter la logique d'exposition dans la légende de la carte qui permet, à partir de chiffres bruts obtenus par unités départementales isolées, de parvenir à une synthèse, une vue d'ensemble, et ainsi à une conclusion révélant des tendances générales à l'échelle d'une nation. Évidemment, la colorisation – sombre ("noirâtre") pour les régions au démarrage de l'alphabétisation, claire pour les régions plus avancées dans le processus – peut ancrer dans l'imaginaire l'idée d'un sud sombre, arriéré, opposé à un nord lumineux, avancé. Mais surtout, l'idée que la France n'est pas homogène culturellement, indépendamment des données déjà assimilées liées à la césure ville-campagne (d'ailleurs, Paris n'apparaît pas sous le jour le plus "clair" !). À partir de là, les études à caractère sociologique vont se développer pour proposer des explications à ce dont on avait sans doute conscience, mais n'était pas évident.

. DUPIN Charles, *Effets de l'enseignement populaire de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique, de la géométrie et de la mécanique appliquées aux arts, sur les propriétés de la France*, Discours au Conservatoire des arts et métiers, Paris 1826. Cité in : CHARTIER Roger, «La ligne Saint-Malo – Genève» in: *Les Lieux de mémoire* (dir. Pierre NORA), III. *Les France*, 1. *Conflits et partages*, Paris Gallimard 1992, pp. 738, 741.

. **Carte** in: LEPETIT Bernard, «Espace et histoire», in : *Paysages découverts* II/1993, Lausanne GREAT 1993, p. 80 (Original à la BN, Paris, Ge CC 6588).

9 1848 – 1914 : la France rurale “sauvage” touchée par la modernisation



En 1976, l'historien californien Eugen Weber publie sa thèse sur l'évolution des campagnes françaises, qu'il découvre à sa grande surprise comme immobiles jusqu'au milieu du 19^e siècle. Il montre alors, après huit années d'enquête, comment une véritable "colonisation intérieure" s'opère entre 1870 et 1914 non seulement pour moderniser le pays rural français, mais aussi pour lui inculquer par "la route, l'armée et l'école" les valeurs de la capitale parisienne étendue à l'ensemble du territoire pour faire de tous les paysans, alors majoritaires dans le pays, des Français. C'est un livre découvert sous les arcades de l'Odéon, à Paris, en 1848, à 23 ans, *Mon village. L'ascension d'un peuple 1848-1914* de Roger Thabault (1944), dont il ne s'est plus jamais séparé, qui lui a révélé la tardive émancipation moderne des campagnes françaises. Il a voulu en savoir plus...

Ainsi le paysan moyen doit travailler une journée entière de 8 h à Madère pour gagner l'équivalent du prix d'un poulet, que le Cessacois moyen gagne en 11 fois moins de temps! L'écart est encore plus fantastique pour certains produits manufacturés...

C'est dire que Cessac appartient à un pays hautement développé, où le niveau de vie moyen est de 4 à 5 fois plus élevé qu'à Madère. Toutes les autres données confirment ce fait, dont le lecteur aura une vue concrète et détaillée en prenant connaissance des *tableaux 1 à 5*, ci-après.

Mais bien d'autres faits accusent de fortes différences entre les deux villages. Alors qu'à Madère les agriculteurs sont largement majoritaires (ils forment les trois quarts de la population active), ils sont très minoritaires à Cessac, où ils ne sont que 53 sur 215 personnes actives. Le groupe dominant à Cessac est tertiaire (employés de bureaux, de banque, d'administrations publiques ou de commerce, commerçants, instituteurs, etc.); ces tertiaires sont 102 sur les 215 personnes actives. A Cessac, le total des tertiaires et des artisans donne 127 personnes actives; le total des agriculteurs et des ouvriers non agricoles n'étant que de 88 (total 215). (*Tableau 1.*)

TABLEAU 1 – MADÈRE ET CESSAC		
<i>Population totale et population active</i>		
	Madère	Cessac
Population totale	534	670
Population active :	279	215
dont :		
Agriculture	208	53
Ouvriers non agricoles	12	35
Artisanat	27	25
Tertiaire	32	102
Taux d'activité (nombre d'actifs pour cent inactifs)	109	48

**JEAN
FOURASTIÉ**
DE L'INSTITUT

LES TRENTE GLORIEUSES

ou la révolution invisible

FAYARD

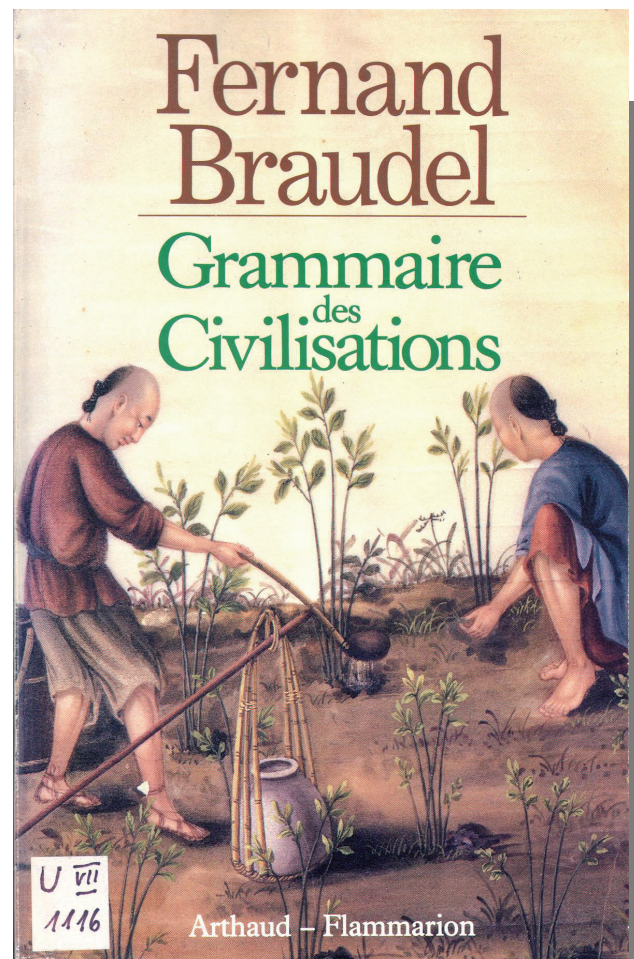
«Prélude. Deux villages» (extraits). In FOURASTIÉ Jean,
Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible, Paris Fayard 1979, p. 14.

11 La longue durée en compréhension de notre présent

Ces événements d'hier expliquent et n'expliquent pas, à eux seuls, l'univers actuel. En fait, à des degrés divers, l'actualité prolonge d'autres expériences beaucoup plus éloignées dans le temps. Elle se nourrit de siècles révolus, même de toute « l'évolution historique vécue par l'humanité jusqu'à nos jours ». Que le présent implique pareille dimension de temps vécu ne doit pas vous paraître absurde bien que, tous, nous ayons tendance, spontanément, à considérer le monde qui nous entoure dans la seule durée fort brève de notre propre existence et à voir son histoire comme un film rapide où tout se succède ou se bouscule : guerres, batailles, entretiens au sommet, crises politiques, journées révolutionnaires, révolutions, désordres économiques, idées, modes intellectuelles, artistiques...

Cependant vous n'aurez pas de peine à constater que la vie des hommes implique bien d'autres réalités qui ne peuvent prendre place dans ce film des événements : l'espace dans lequel ils vivent, les formes sociales qui les emprisonnent et décident de leur existence, les règles éthiques, conscientes ou inconscientes, auxquelles ils obéissent, leurs croyances religieuses et philosophiques, la civilisation qui leur est propre. Ces réalités ont une vie beaucoup plus longue que la nôtre et nous n'aurons pas toujours

« Introduction : Histoire et temps présent » (extrait).
In BRAUDEL Fernand,
Grammaire des civilisations,
Paris Arthaud-Flammarion 1987,
p. 26.



12 1848 : suppression officielle des privilèges en Suisse

B. La constitution du 12 septembre 1848

Les extraits suivants sont tirés de la *Constitution fédérale pour la Confédération suisse*, du 12 septembre 1848, S.I., n.d., 40 pages.

Article 1.— Les peuples des vingt-deux cantons souverains de la Suisse, unis par la présente alliance, savoir : Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald (le Haut et le Bas), Glaris, Zoug, Fribourg, Soleure, Bâle (Ville et Campagne), Schaffhouse, Appenzell (les deux Rhodes), Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, forment dans leur ensemble la Confédération suisse.

Article 2.— La Confédération a pour but d'assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger, de maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, de protéger la liberté et les droits des Confédérés et d'accroître leur prospérité commune.

Article 3.— Les cantons sont souverains en tant que leur souveraineté n'est pas limitée par la Constitution fédérale, et, comme tels, ils exercent tous les droits qui ne sont pas délégués au pouvoir fédéral.

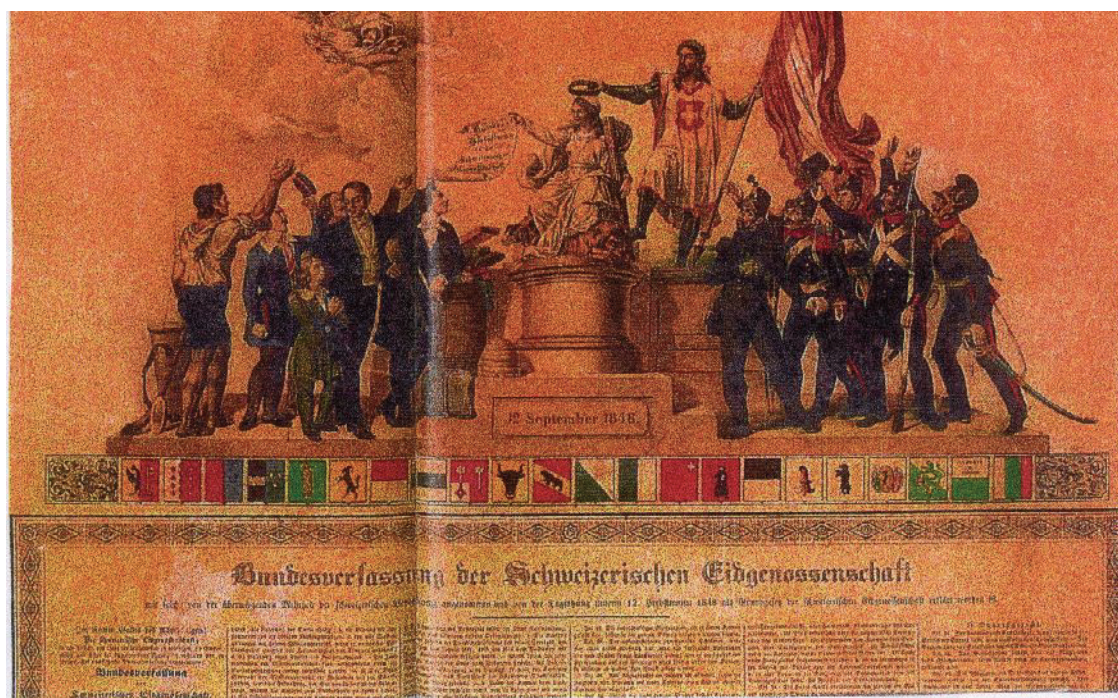
Article 4.— Tous les Suisses sont égaux devant la loi. Il n'y a en Suisse ni sujets, ni privilèges de lieux, de naissance, de personnes ou de familles.

Article 5.— La Confédération garantit aux cantons leur territoire, leur souveraineté dans les limites fixées par l'article 3, leurs constitutions, la liberté et les droits du peuple, les droits constitutionnels des citoyens, ainsi que les droits et les attributions que le peuple a conférés aux autorités.

Constitution fédérale pour la Confédération suisse, 1848 (art. 1. – 5.)

In SALAMIN Michel, *Documents d'histoire suisse 1848-1968*,

Sierre Imprimerie sierroise «Collection Recueils de Documents d'histoire suisse» 1970, p. 9



13 2002 : un rapport d'historiens incrimine le

Guerre mondiale, Deuxième

SCHWAB Andreas, «La Suisse sur le banc des accusés : les débats depuis 1995» (extraits). In : «Guerre mondiale, Deuxième», art. du *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, Hauterive vol. 6/2007, p. 84.

ne *class action*, soit plainte collective) et les organisations juives. Les deux banques s'engageaient à payer 1,8 milliard de francs, répartis à raison de 500 millions pour l'aide humanitaire, 500 millions pour l'indemnité de personnes qui avaient été refoulées à la frontière suisse et 1,15 milliard pour répondre aux réclamations sur les comptes en déshérence. Mais la répartition de l'argent souleva des difficultés, car après tant d'années l'identification des titulaires était souvent difficile.

En décembre 1996, le Parlement approuva la création de la Commission indépendante d'experts Suisse – Deuxième Guerre mondiale (CIE). Dirigée par Jean-François Bergier, elle devait enquêter sur les relations économiques et financières entre la Suisse et l'étranger, sur le problème des fonds en déshérence et sur la politique des réfugiés. Ses travaux ont abouti à la publication de diverses monographies (25 volumes) et, en 2002, d'un rapport final.

Deuxième Guerre mondiale »
Présentation à la presse du rapport
intermédiaire de la CIE, dite
«commission Bergier»,
le 26 septembre 1999 à Berne,
© Ringier Dokumentation Bild /
Sobli / Karl-Heinz Hug.
Les travaux de la commission
eurent une importante résonance
médiatique entre 1996 et 2002,
rarement atteinte par des recherches
historiques. Après la publication du
rapport final, en 2002, cet intérêt,
ainsi que celui du monde politique,
baissa toutefois fortement.



14 XVIII^e siècle : du supplice à la prison

CHAPITRE PREMIER

Le corps des condamnés

Damiens avait été condamné, le 2 mars 1757, à « faire amende honorable devant la principale porte de l'Église de Paris », où il devait être « mené et conduit dans un tombereau, nu, en chemise, tenant une torche de cire ardente du poids de deux livres » ; puis, « dans le dit tombereau, à la place de Grève, et sur un échafaud qui y sera dressé, tenaillé aux mamelles, bras, cuisses et gras des jambes, sa main droite tenant en icelle le couteau dont il a commis le dit parricide, brûlée de feu de soufre, et sur les endroits où il sera tenaillé, jeté du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix résine brûlante, de la cire et soufre fondus ensemble et ensuite son corps tiré et démembré à quatre chevaux et ses membres et corps consumés au feu, réduits en cendres et ses cendres jetées au vent »¹.

« Enfin on l'écartela, raconte la *Gazette d'Amsterdam*². Cette dernière opération fut très longue, parce que les chevaux dont on se servait n'étaient pas accoutumés à tirer; en sorte qu'au lieu de quatre, il en fallut mettre six; et cela ne suffisant pas encore, on fut obligé pour démembrer les cuisses du malheureux, de lui couper les nerfs et de lui hacher les jointures...

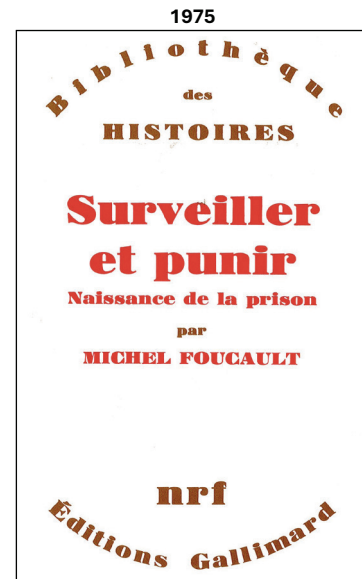
« On assure que quoiqu'il eût toujours été grand jureur, il ne lui échappa aucun blasphème; seulement les excessives douleurs lui faisaient pousser d'horribles cris, et souvent il répéta : Mon Dieu, ayez pitié de moi; Jésus, secourez-moi. Les spectateurs furent tous édifiés de la sollicitude du curé de Saint-Paul qui malgré son grand âge ne perdait aucun moment pour consoler le patient. »

Et l'exempt Bouton : « On a allumé le soufre, mais le feu était

1. *Pièces originales et procédures du procès fait à Robert-François Damiens*, 1757, t. III, p. 372-374.

2. *Gazette d'Amsterdam*, 1^{er} avril 1757.

Les deux documents que Michel Foucault met en parallèle, en introduction de *Surveiller et punir* : le reportage de la *Gazette d'Amsterdam* sur un des derniers supplices (pour régicide, en 1757) et un des premiers règlements de prison, au début du XIX^e siècle.



si médiocre que la peau du dessus de la main seulement n'en a été que fort peu endommagée. Ensuite un exécuteur, les manches troussées jusqu'au dessus des coudes, a pris des tenailles d'acier faites exprès, d'environ un pied et demi de long, l'a tenaillé d'abord au gras de la jambe droite, puis à la cuisse, de là aux deux parties du gras du bras droit; ensuite aux mamelles. Cet exécuteur quoique fort et robuste a eu beaucoup de peine à arracher les pièces de chair qu'il prenait dans ses tenailles deux ou trois fois du même côté en tordant, et ce qu'il en emportait formait à chaque partie une plaie de la grandeur d'un écu de six livres.

« Après ces tenaillements, Damiens qui criait beaucoup sans cependant jurer, levait la tête et se regardait; le même tenaillier a pris avec une cuillère de fer dans la marmite de cette drogue toute bouillante qu'il a jetée en profusion sur chaque plaie. Ensuite, on a attaché avec des cordages menus les cordages destinés à atteler aux chevaux, puis les chevaux attelés dessus à chaque membre le long des cuisses, jambes et bras.

« Le sieur Le Breton, greffier, s'est approché plusieurs fois du patient, pour lui demander s'il avait quelque chose à dire. A dit que non; il criait comme on dépeint les damnés, rien n'est à le dire, à chaque tourment : « Pardon, mon Dieu! Pardon, Seigneur. » Malgré toutes ces souffrances ci-dessus, il levait de temps en temps la tête et se regardait hardiment. Les cordages si fort serrés par les hommes qui tiraient les bouts lui faisaient souffrir des maux inexprimables. Le sieur Le Breton s'est encore approché de lui et lui a demandé s'il ne voulait rien dire; a dit non. Les confesseurs se sont approchés à plusieurs et lui ont parlé longtemps; il baisait de bon gré le crucifix qu'ils lui présentaient; il allongeait les lèvres et disait toujours : « Pardon, Seigneur. »

« Les chevaux ont donné un coup de collier, tirant chacun un membre en droiture, chaque cheval tenu par un exécuteur. Un quart d'heure après, même cérémonie, et enfin après plusieurs reprises on a été obligé de faire tirer les chevaux, savoir : ceux du bras droit à la tête, ceux des cuisses en retournant du côté des bras, ce qui lui a rompu les bras aux jointures. Ces tiraillements ont été répétés plusieurs fois sans réussite. Il levait la tête et se regardait. On a été obligé de remettre deux chevaux, devant ceux attelés aux cuisses, ce qui faisait six chevaux. Point de réussite.

« Enfin l'exécuteur Samson a été dire au sieur Le Breton qu'il n'y avait pas moyen ni espérance d'en venir à bout, et lui dit de demander à Messieurs s'ils voulaient qu'il le fit couper en morceaux. Le sieur Le Breton, descendu de la ville a donné

ordre de faire de nouveaux efforts, ce qui a été fait; mais les chevaux se sont rebutés et un de ceux attelés aux cuisses est tombé sur le pavé. Les confesseurs revenus lui ont parlé encore. Il leur disait (je l'ai entendu) : « Baisez-moi, Messieurs. » Le sieur curé de Saint-Paul n'ayant osé, le sieur de Marsilly a passé sous la corde du bras gauche et l'a été baiser sur le front. Les exécuteurs s'unirent entre eux et Damiens leur disait de ne pas jurer, de faire leur métier, qu'il ne leur en voulait pas; les priaient de prier Dieu pour lui, et recommandait au curé de Saint-Paul de prier pour lui à la première messe.

« Après deux ou trois tentatives, l'exécuteur Samson et celui qui l'avait tenaillé ont tiré chacun un couteau de leur poche et ont coupé les cuisses au défaut du tronc du corps; les quatre chevaux étant à plein collier ont emporté les deux cuisses après eux, savoir : celle du côté droit la première, l'autre ensuite; ensuite en a été fait autant aux bras et à l'endroit des épaules et aisselles et aux quatre parties; il a fallu couper les chairs jusque presque aux os, les chevaux tirant à plein collier ont remporté le bras droit le premier et l'autre après.

« Ces quatre parties retirées, les confesseurs sont descendus pour lui parler; mais son exécuteur leur a dit qu'il était mort, quoique la vérité était que je voyais l'homme s'agiter, et la mâchoire inférieure aller et venir comme s'il parlait. L'un des exécuteurs a même dit peu après que lorsqu'ils avaient relevé le tronc du corps pour le jeter sur le bûcher, il était encore vivant. Les quatre membres détachés des cordages des chevaux ont été jetés sur un bûcher préparé dans l'enceinte en ligne droite de l'échafaud, puis le tronc et le tout ont été ensuite couverts de bûches et de fagots, et le feu mis dans la paille mêlée à ce bois.

« ... En exécution de l'arrêt, le tout a été réduit en cendres. Le dernier morceau trouvé dans les braises n'a été fini d'être consumé qu'à dix heures et demie et plus du soir. Les pièces de chair et le tronc ont été environ quatre heures à brûler. Les officiers au nombre desquels j'étais, ainsi que mon fils, avec des archers par forme de détachement sommes restés sur la place jusqu'à près de onze heures.

« On veut tirer des conséquences sur ce qu'un chien s'était couché le lendemain sur le pré où avait été le foyer, en avait été chassé à plusieurs reprises, y revenant toujours. Mais il n'est pas difficile de comprendre que cet animal trouvait cette place plus chaude qu'ailleurs¹. »

1. Cité in A. L. Zavares, *Damiens le régicide*, 1937, p. 201-214.

Trois quarts de siècle plus tard, voici le règlement rédigé par Léon Faucher « pour la Maison des jeunes détenus à Paris »¹ :

ART. 17. La journée des détenus commencera à six heures du matin en hiver, à cinq heures en été. Le travail durera neuf heures par jour en toute saison. Deux heures par jour seront consacrées à l'enseignement. Le travail et la journée se termineront à neuf heures en hiver, à huit heures en été.

ART. 18. *Lever*. Au premier roulement de tambour, les détenus doivent se lever et s'habiller en silence, pendant que le surveillant ouvre les portes des cellules. Au second roulement, ils doivent être debout et faire leur lit. Au troisième, ils se rangent par ordre pour aller à la chapelle où se fait la prière du matin. Il y a cinq minutes d'intervalle entre chaque roulement.

ART. 19. La prière est faite par l'aumônier et suivie d'une lecture morale ou religieuse. Cet exercice ne doit pas durer plus d'une demi-heure.

ART. 20. *Travail*. A six heures moins un quart en été, à sept heures moins un quart en hiver les détenus descendent dans la cour où ils doivent se laver les mains et la figure, et recevoir une première distribution de pain. Immédiatement après, ils se forment par ateliers et se rendent au travail, qui doit commencer à six heures en été et à sept heures en hiver.

ART. 21. *Repas*. A dix heures les détenus quittent le travail pour se rendre au réfectoire; ils vont se laver les mains dans leurs cours, et se former par division. Après le déjeuner, récréation jusqu'à onze heures moins vingt minutes.

ART. 22. *École*. A onze heures moins vingt minutes au roulement de tambour, les rangs se forment, on entre à l'école par divisions. La classe dure deux heures, employées alternativement à la lecture, à l'écriture, au dessin linéaire et au calcul.

ART. 23. A une heure moins vingt minutes, les détenus quittent l'école, par divisions et se rendent dans leurs cours pour la récréation. A une heure moins cinq minutes, au roulement du tambour, ils se reforment par ateliers.

ART. 24. A une heure, les détenus doivent être rendus dans les ateliers : le travail dure jusqu'à quatre heures.

ART. 25. A quatre heures on quitte les ateliers pour se rendre dans les cours où les détenus se lavent les mains et se forment par divisions pour le réfectoire.

ART. 26. Le dîner et la récréation qui suit durent jusqu'à cinq heures : à ce moment les détenus rentrent dans les ateliers.

ART. 27. A sept heures en été, à huit heures en hiver, le travail

1. L. Faucher, *De la réforme des prisons*, 1838, p. 274-282.

cesse; on fait une dernière distribution de pain dans les ateliers. Une lecture d'un quart d'heure ayant pour objet quelques notions instructives ou quelque trait touchant est fait par un détenu ou par un surveillant et suivie de la prière du soir.

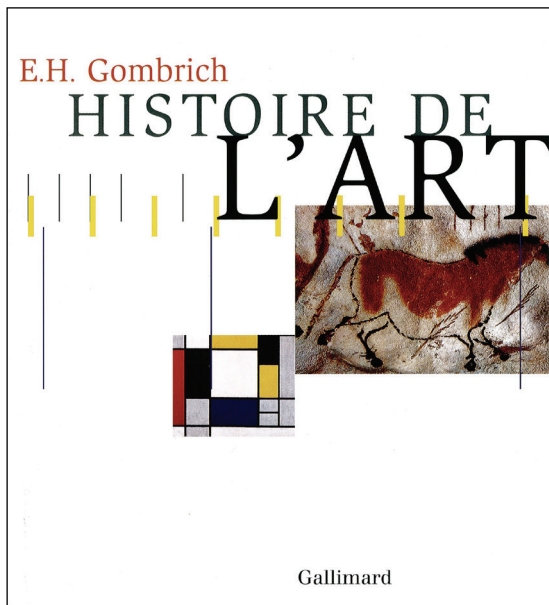
ART. 28. A sept heures et demie en été, à huit heures et demie en hiver, les détenus doivent être rendus dans la cellule après le lavement des mains et l'inspection des vêtements faite dans les cours; au premier roulement de tambour, se déshabiller, et au second se mettre au lit. On ferme les portes des cellules et les surveillants font la ronde dans les corridors, pour s'assurer de l'ordre et du silence ».

*

Voilà donc un supplice et un emploi du temps. Ils ne sanctionnent pas les mêmes crimes, ils ne punissent pas le même genre de délinquants. Mais ils définissent bien, chacun, un certain style pénal. Moins d'un siècle les sépare. C'est l'époque où fut redistribuée, en Europe, aux États-Unis, toute l'économie du châtement. Époque de grands « scandales » pour la justice traditionnelle, époque des innombrables projets de réformes; nouvelle théorie de la loi et du crime, nouvelle justification morale ou politique du droit de punir; abolition des anciennes ordonnances, effacement des coutumes; projet ou rédaction de codes « modernes » : Russie, 1769; Prusse, 1780; Pennsylvanie et Toscane, 1786; Autriche, 1788; France, 1791, An IV, 1808 et 1810. Pour la justice pénale, un âge nouveau.

Parmi tant de modifications, j'en retiendrai une : la disparition des supplices. On est, aujourd'hui, un peu porté à la négliger; peut-être, en son temps, avait-elle donné lieu à trop de déclamations; peut-être l'a-t-on mise trop facilement et avec trop d'emphase au compte d'une « humanisation » qui autorisait à ne pas l'analyser. Et de toute façon, quelle est son importance, si on la compare aux grandes transformations institutionnelles, avec des codes explicites et généraux, des règles unifiées de procédure; le jury adopté presque partout, la définition du caractère essentiellement correctif de la peine, et cette tendance, qui ne cesse de s'accroître depuis le XIX^e siècle, à moduler les châtements selon les individus coupables? Des punitions moins immédiatement physiques, une certaine discrétion dans l'art de faire souffrir, un jeu de douleurs plus subtiles, plus feutrées, et dépouillées de leur faste visible, cela mérite-t-il qu'on lui fasse un sort particulier, n'étant sans

15 Le 'profil' égyptien, un art pour l'au-delà



Le grand historien de l'art anglais, d'origine autrichienne, Ernst Gombrich (décédé en 2001) interprète le "profil égyptien"...

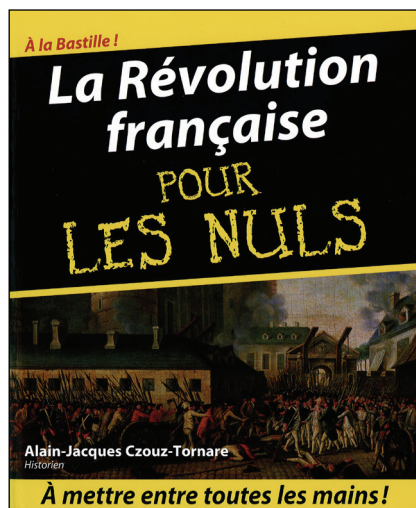
2009 (1950)

Déconcertant la manière de dessiner des anciens égyptiens ? Maladroite ? Il faut considérer leur but : non pas que ce soit beau, mais que ce soit complet ! Et Gombrich explique pourquoi. Le fameux "profil égyptien" s'avère être en réalité un art pour l'au-delà.

Une belle leçon pour se persuader de la nécessité de dépasser nos propres représentations (spontanées) pour saisir celles des autres, en particulier dans le passé, même et surtout s'il nous est familier.



16 Sans les Suisses, pas de Révolution française !

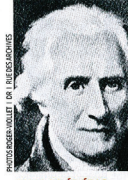


2009



N° 28/2009

CES SUISSES QUI ONT FAIT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

 JEAN-BAPTISTE HUMBERT Horloger de profession et ancien de la révolution de Genève (1782), Humbert est le premier à monter sur les tours de la Bastille le 14 juillet 1789.	 PIERRE-AUGUSTIN HULIN Ancien garde suisse et ancien de la révolution de Genève, Hulin est un des meneurs des assaillants de la Bastille. Futur général de Napoléon.	 JEAN-PAUL MARAT Médecin et rédacteur de «L'ami du peuple», le Neuchâtelois Marat (1743-1793) est un des révolutionnaires les plus populaires. Charlotte Corday le poignarde à mort.	 ÉTIENNE CLAVIÈRE Proche de Mirabeau, le Genevois Clavière (1735-1793) est un des financiers de la Révolution. Il sera nommé ministre des Finances avant d'être condamné à mort durant la Terreur.	 JEAN-FRÉDÉRIC PERREGAUX Autre financier suisse de la Révolution française, le Neuchâtelois Jean-Frédéric Perregaux (1744-1808) joua à la fois la carte française et anglaise.	 PIERRE VICTOR DE BESENVAL Chef de la garnison de Paris, ce baron (1721-1791) aurait pu réprimer la révolte. Il ne bougea pas. Ce qui sauva sa tête lors de son procès pour crime de lèse-nation.	 JEAN NICOLAS PACHE Vaudois d'origine, Jean Nicolas Pache (1746-1823) fut ministre de la Guerre et maire de Paris. Il réussit à sauver sa tête au plus fort de la Terreur. Un exploit!	 GERMAINE DE STAËL La Genevoise Germaine de Staël (1766-1817) fut, avec son amant vaudois Benjamin Constant, une des têtes pensantes de la Révolution. Elle dénonce les misères de la condition féminine.
---	--	--	--	---	---	--	---

LA SUISSE ET LA RÉVOLUTION

1789 5 mai Ouverture des états généraux à Versailles. 14 juillet Prise de la Bastille. 26 août Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. 1790 Août Nouvelle division suisse de Châteauneuf.	1792 10 août La monarchie est renversée après le massacre des gardes suisses aux Tuileries. 1793 21 janvier L'ex-roi Louis XVI est guillotiné. 4-5 septembre Mise en place de la Terreur.	1798 28 janvier Invasion de la Suisse par les troupes françaises. 12 avril République helvétique, les cantons perdent leur souveraineté. Révolte des cantons de Suisse centrale multipliée dans le sang. 1799 Dix-Suisse, champ de bataille de l'Europe, les Français s'y opposent aux Autrichiens et aux Russes. 9 novembre Coup d'Etat de Bonaparte. 1800 7 janvier Premier coup d'Etat contre la République helvétique. 1801 9 février Traité de Lunéville par lequel l'Autriche reconnaît l'indépendance de la Suisse. 1802 Printemps Guerre civile en Suisse. 2 juillet Bonaparte envoie ses troupes en la Suisse. Il impose sa médiation en septembre. 1803 19 février Acte de médiation. La Suisse compte 19 cantons à égalité de droits. 1804 18 mai Bonaparte empereur.
--	--	---

MIEUX COMPRENDRE | 43

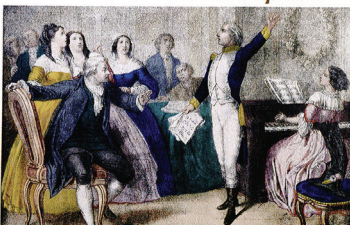
48 Peter Tschopp | 51 Opinion de Jacques Neirynck | 52 Grandes crises financières

Révolution française

Sans Suisses, pas de 14 juillet 1789

Un historien fribourgeois révèle le rôle méconnu, mais décisif, des Suisses dans la chute de l'Ancien Régime.

46 | RÉVOLUTION FRANÇAISE





MARSEILLAISE La Balloise Sybille-Louise de Dietrich (au piano) arrangea l'hymne national français lors de sa création par le capitaine Rouget de Lisle. C'est dans le salon de la pianiste à Strasbourg que le chant fut joué pour la première fois.

PRÉFETS Les représentants de l'Etat central dans une région sont une invention de la République helvétique.

BONNET ET DEVISE Bonnet phrygien et devise républicaine (Liberté, Egalité, Fraternité): une histoire suisse...

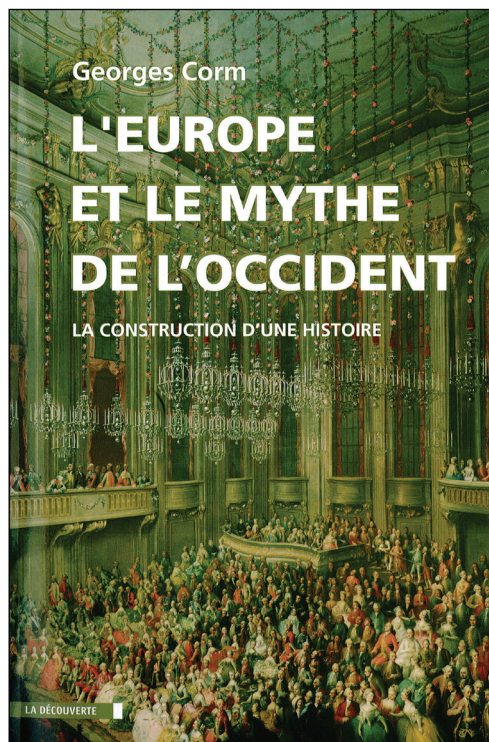
Si Napoléon est considéré comme le père de la Suisse moderne, la France révolutionnaire doit aussi quelques-uns de ses symboles à notre pays. Tour d'horizon.

Bonnet phrygien, Marseillaise...

Ce que 1789 doit à la Suisse

L'histoire de la Révolution française vue par un historien suisse, fribourgeois... dans un ouvrage de vulgarisation présenté par un hebdomadaire romand.

17 'L'Occident', un mythe européen !



2009

Un point de vue non-occidentocentré d'un historien libanais sur l'histoire occidentale : CORM Georges, *L'Europe et le mythe de l'Occident. La construction d'une histoire*. Paris : La Découverte 2009.

L'Europe et le mythe de l'Occident

2. Stylisation de l'histoire européenne et construction du mythe de l'« occidentalité »	59
La fonction d'historialisation transcendante	59
Le rôle du mythe des croisades dans la mémoire européenne	61
Les « équivoques » du concept de civilisation dans les cultures européennes	66
Les contradictions du choix des différents moments fondateurs	69
Un remarquable exemple de stylisation historique chez François Guizot	71
Le Moyen Âge chrétien érigé en mythe des origines de l'Occident chez Jacques Le Goff	73
La recherche du « miracle » occidental dans le christianisme ou dans la déchristianisation ?	75
Les nuances fondamentales de Braudel et Morazé sur la civilisation occidentale	79
Aux origines de la « révolution » galiléenne	82
L'héritage complexe du christianisme institutionnalisé	85
Le mythe de l'individualisme européen	88
Retour sur le génie du christianisme	93
La réalité de la fragmentation de l'Europe et du développement inégal de ses États	96
Le « miracle » de la modernité européenne est-il une exception dans l'Histoire ?	99
3. Les germes complexes de la puissance future de l'Europe	101
Le rôle oublié des cités italiennes et de la papauté	101
La naissance du grand capitalisme dès le xiv ^e siècle	104
Le goût de l'exploration encouragé par l'Église	107
La fertilisation des cultures européennes par les autres cultures	112
Les nouvelles visions du monde aux origines de la modernité européenne	116
Idéalisation et historialisation du capitalisme industriel	119
Le mythe de la « double révolution » scientifique et capitaliste en Europe	122
Magnification et démonisation de la figure du bourgeois capitaliste	125
L'importance des flux migratoires dans le succès économique	128
Déchirements de l'histoire européenne et mythe de l'unité de l'Occident	131
4. De Mozart à Hitler, que s'est-il passé ?	137
La face glorieuse oubliée de l'Europe : la musique	137
L'importance de la musique sacrée et de l'opéra au siècle des Lumières	140
La Flûte enchantée de Mozart, sommet de la face glorieuse de l'Europe	143

318

Table

De La Flûte enchantée à La Damnation de Faust : la rupture	147
La fin du miracle musical en Europe	151
Le « mystère » de la rupture nazie dans l'histoire de l'Europe	154
Les explications partielles et contraintes du nazisme	155
La pauvreté de la contextualisation historique du nazisme	158
La légitimation du nazisme comme barrage au communisme et au bolchevisme	161
L'introspection apocalyptique prémonitoire de Thomas Mann en 1914	165
Karl Polanyi, analyste lucide des rapports entre libéralisme économique et fascisme	167
5. Le choc des visions du monde en Europe	171
L'Allemagne, grande absente de l'expansion de l'Europe dans le monde	171
Thomas Mann et Friedrich Nietzsche, ou le dégoût de la civilisation « occidentale »	175
Oswald Spengler, ou la dénonciation de la vieillesse spirituelle de l'Europe occidentale	179
L'équation fatale de la décadence selon Spengler	183
L'universalité de l'homme ou la spécificité des communautés organiques ?	185
La germanophilie philosophique et le succès foudroyant de la pensée de Nietzsche	188
Le retour déguisé de la scolastique dans l'élaboration des philosophies du xix ^e siècle et leurs exégèses	193
L'exportation en Russie des tourments du siècle romantique : « slavophiles » contre « Occidentaux »	197
Dostoïevski et l'« âme des peuples »	201
Guerres civiles féroces, montée du nazisme, déflagration mondiale	205
6. Chronique européenne d'un judéocide annoncé	209
La crise de l'idéologie allemande et la généralisation de la pensée anti-Lumières	210
Le judaïsme considéré comme propagateur du matérialisme moderne	213
L'anthropologie raciale forge l'image négative moderne du judaïsme	216
Un contexte qui inspire la naissance de l'idéologie sioniste	221
La modernité littéraire tombe dans la nostalgie de l'ordre ancien	223
Le Juif, bouc émissaire des passions philosophiques et politiques du xix ^e siècle	226
L'image obsédante du Juif au centre du délire hitlérien	228

319

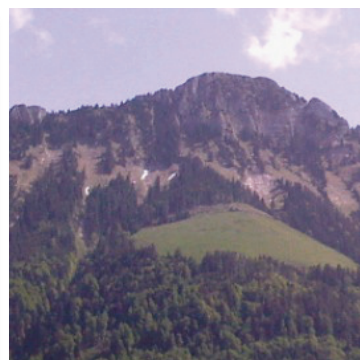
18 La révolution de l'agro-alimentaire : 1900 ici / 2000 là-bas

Une introduction à l'histoire connectée



Une image saisissante de l'irruption de l'agro-alimentaire comme substitut de la production du gruyère en Gruyère. Fondée en 1898 pour absorber les flots de lait que la crise de l'économie herbagère ne parvient plus à écouler, la fabrique de chocolat *Cailler* au début du XX^e siècle, alors qu'elle compte 1600 ouvriers et est considérée comme la première du monde. D'autres productions industrielles viendront renouveler l'économie herbagère gruérienne, comme les condenseriers, dont celle du fameux lait *Guigoz*.

Photo Morel Bulle



Déforestation et économie herbagère : Amazonie (fin XX^e-début XXI^e s.) / Gruyère (XVII^e-XIX^e s.)



Fond national de la recherche scientifique (PNR 2006-2012, « Population, alimentation et réchauffement climatique : le rôle des sciences sociales enseignées dans l'éducation au développement durable »).

Matériel de l'unité-problème n° 2/6 pour les classes (11^e degré Harmos).

19 L'image des âmes des défunts décalquées à partir de figurines ?

Un quotidien annonce la dernière interprétation sur les techniques de l'art rupestre du paléolithique

LeMatinDimanche / 24.02.2013

Paléolithique Un livre change notre regard sur les peintures rupestres

L'homme de Cro-Magnon ne dessinait pas, il décalquait

RÉVÉLATION Comment les hommes de Cro-Magnon s'y sont-ils pris pour peindre des chefs-d'œuvre dans l'obscurité des grottes de Lascaux ou de Chauvet ? Un dessinateur aurait percé ce mystère.

Muriel Ramoni

Des chevaux au galop, des troupeaux de cerfs, des lions rugissant ou encore des taureaux, des ours, des rhinocéros, des bisons... Qui n'a pas été fasciné par ces hordes sauvages admirablement peintes sur les parois des grottes préhistoriques ? Mais pourquoi les hommes de Cro-Magnon ont-ils réalisé ces chefs-d'œuvre à l'abri des regards, dans l'obscurité de cavernes parfois difficiles d'accès ? Qui étaient ces premiers artistes, où ont-ils appris à dessiner ? Et surtout, comment s'y sont-ils pris pour peindre dans la pénombre avec autant de justesse et d'assurance ?

Le mystère pourrait bien avoir été levé par le dessinateur et peintre Bertrand David. Dans « La plus vieille énigme de l'humanité », un essai grand public, coécrit avec Jean-Jacques Lefrère, professeur en médecine, historien de la littérature et essayiste, cet artiste raconte comment il a trouvé la réponse à des questions aussi vieilles que la découverte de la première grotte préhistorique - celle d'Altamira (Espagne) en 1879.

Un dessin parfaitement maîtrisé

« Personne d'entre nous ne peut peindre comme cela », aurait affirmé Picasso à propos de l'art préhistorique. Pendant plus de 20 000 ans, les hommes de Cro-Magnon se sont en effet compliqués la tâche en peignant sur des parois irrégulières, à la lueur tremblotante d'une torche ou d'une lampe à graisse de mammoth. Malgré ce contexte difficile, le résultat est stupéfiant : les animaux représentés sont dessinés avec précision et réalisme. Aucune rature. Les corps de ces bêtes sont bien proportionnés, la forme de leur musculature est respectée. Seules les pattes et les queues sont parfois étrangement rattachées au corps, et les yeux, quand ils sont représentés, maladroitement placés. Autre bizarrerie : l'absence de mise en scène et de décor. Des dessins de toutes les tailles (d'une dizaine de centimètres à plusieurs mètres), parfois même datés de différentes époques, se juxtaposent sur la même paroi. Il n'est pas rare non plus que les animaux se superposent, sans que l'artiste ne semble avoir été gêné par le travail de son prédécesseur. Des détails peut-être anodins pour un paléontologue, pas pour un peintre.

Un jeu d'ombres chinoises

Malgré quelques maladrotes, comment les Cro-Magnon ont-ils fait pour atteindre une telle maîtrise du dessin ? On a longtemps supposé l'existence d'une école d'art préhistorique où des artistes auraient appris les subtilités du dessin. Un savoir immuablement transmis pendant 20 000 ans... Cette



Peintures rupestres dans les grottes de Lascaux.

Jean-Daniel Sautres/APP

explication romantique est aujourd'hui balayée par la thèse de Bertrand David.

Dessinateur, passionné par la Préhistoire, ce dernier a eu une intuition géniale en bordant son fils de 8 ans. Au moment de fermer la porte de la chambre à coucher, il remarque au plafond l'ombre parfaite d'un dinosaure en plastique. Et si la solution était là ? Si les peintres de la Préhistoire s'étaient contentés de suivre les contours d'une ombre projetée ?

Dessine-moi un mammoth !

Bertrand David a tenté l'expérience. Il s'est muni de petites figurines d'animaux en résine et d'une vieille

BIZARRERIE

Il n'est pas rare que les animaux se superposent, sans que l'artiste ne semble avoir été gêné par le travail de son prédécesseur

lampe à huile, puis s'est enfoncé dans l'obscurité d'une vieille cave aux murs grossièrement cimentés. L'in-

tuition est bonne, l'expérience un succès. Ce procédé explique même les particularités de l'art pariétal des grottes préhistoriques de nombreux sites : l'étrange similitude des cerfs de Lascaux ou des lions de Chauvet, les pattes étranges des animaux, l'absence d'yeux ou l'imprécision de leur représentation en sont quelques exemples.

Reste une question : existe-t-il des figurines préhistoriques semblables aux jouets utilisés par David dans son expérience ? La réponse est oui.

Souvent fragmentaires, des petits animaux sculptés en bois, os ou ivoire de mammoth ont été mis au jour par

les paléontologues. Mieux encore, ces artefacts ont les mêmes caractéristiques stylistiques que les dessins des grottes et sont datés des mêmes périodes.

De l'art ou du cochon ?

Si l'on en croit Bertrand David, il semble donc bien que les dessinateurs préhistoriques recopiaient les ombres de figurines animales projetées sur les parois des grottes qu'ils ornaient. Une technique simple et donc pérenne, un processus quasi infantin qui explique l'impression de décalage - ou de copier-coller - laissée par certaines de leurs peintures.

Les artistes de Lascaux sont-ils pour autant des imposteurs ? Assurément non. D'une part, ils ont sculpté parfaitement leurs modèles et d'autre part, ils ont souvent enrichi et personnalisé leurs dessins, notamment en les coloriant avec talent.

Un mystère demeure toutefois. Pourquoi les experts n'ont-ils pas découvert et expliqué ce processus avant ? La fascination pour ces œuvres mystérieuses a-t-elle pris le pas sur une objectivité raisonnable ? Ou serait-ce parce que le sens de ces peintures est plus important que la façon dont on les a faites ?

➤ A lire
« La plus vieille énigme de l'humanité », Bertrand David, Jean-Jacques Lefrère, Fayard, janvier 2013, 176 pages.



UN RITUEL FUNÉRAIRE DE NOMADES ?

► HYPOTHÈSE

Lascaux, Chauvet, Cosquer, Combarres, Niaux, pour n'en citer qu'une poignée. En Europe, on a découvert quelque 250 grottes ornées du paléolithique, la plupart dans le sud-ouest de la France et au nord de l'Espagne. Dès les premières découvertes, on s'est posé la question de la signification de ces peintures rupestres exceptionnelles. De l'intervention des extraterrestres aux rituels magiques, en passant par

la représentation d'une carte du ciel, plusieurs hypothèses ont été énoncées. Au-delà des explications farfelues, les spécialistes ont aussi envisagé que des rituels chamaniques ou initiatiques avaient eu lieu dans ces grottes. Dans « La plus vieille histoire de l'humanité », Bertrand David et Jean-Jacques Lefrère se sont risqués en toute modestie à une nouvelle interprétation. Leur raisonnement est simple et part du constat

que seuls certains animaux ont été représentés sur les parois des grottes préhistoriques. Et si cette faune représentait des hommes ? Il y aurait alors eu le clan des cerfs, celui des bisons, des lions ou encore des rhinocéros... Deuxième constat : le seul rituel commun à toute l'humanité, qui a perduré des millénaires et même jusqu'à nos jours, est un rituel funéraire. Les auteurs se risquent donc à penser que les nomades du

paléolithique gardaient le souvenir de leurs défunts, morts en chemin, en les peignant sous la forme d'animaux au fond de grottes-sanctuaires où ils repassaient saison après saison. La symbolique est forte : l'ombre vacillante et pleine de vie de la figurine animale représenterait l'âme du défunt ; elle choisirait où se fixer sur la paroi pour y reposer éternellement. La sédentarisation du néolithique aurait mis fin à ce rituel du souvenir.

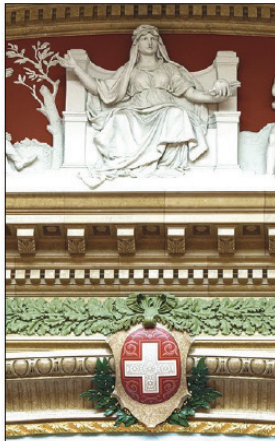
20 Nos grands mythes nationaux : des histoires pour les enfants !

LES GRANDS MYTHES NATIONAUX SUISSES : DES HISTOIRES POUR LES ENFANTS !

Régulièrement, les médias helvétiques (presse, TV...) montrent ce décor historique en arrière fond de leurs reportages ou de leurs émissions politiques.

Mais qui remarque, au-dessus de la fresque du *Berceau de la Confédération*, des statues de Tell et de la Stauffacherin, la frise dite de *La Légende* réduisant tout ce décor édifiant à des histoires à raconter aux enfants ?

Figure 62a. *Le Berceau de la Confédération et sa Légende*



Au-dessus du siège du Président de l'Assemblée fédérale, face aux députés : Guillaume Tell, la fresque du *Berceau de la Confédération*, la *Stauffacherin* épouse déterminée d'un des Trois Suisses. Au fronton, le relief de « La légende » montre une femme couronnée trônant au milieu d'un groupe d'enfants. Elle tient dans sa main une pomme percée en leur racontant les exploits de Guillaume Tell que le mythe fait se dérouler sur et autour du Lac de Lucerne (avant le XVI^e siècle), haut lieu majeur de l'histoire nationale originelle*.

* La signification de ce relief, essentielle pour l'appréhension du décor majeur du Palais fédéral, est traitée au chapitre « Allégorie antique, mythe médiéval et histoire ».

Figure 62b. *La Stauffacherin*

Campée au tournant du XX^e siècle, l'épouse du mythique Stauffacher, l'un des Trois Confédérés de la statuare du hall d'entrée (Fig. 65), rappelle que dans le couple suisse traditionnel, la maîtresse de maison donne une consigne de vote au mari partant pour la *Landsgemeinde*. Un argument qui aura longtemps servi aux opposants à la citoyenneté féminine en Suisse, acquise tardivement, en 1971.



Figures 62 de la page 144 de **Voir le politique. Du Palais fédéral au Palais Bourbon, suivre les capitales par leur décor monumental** (Pierre-Philippe BUGNARD, PUN – éditions Universitaires de Lorraine, 2021).

21 Version historienne / Version populiste

Deux versions comparées des origines de la Confédération dans deux ouvrages de vulgarisation

Un historien médiéviste / Un historien généraliste

La SDH (Werner Meyer), pp. 56-59	L'HSN (Georges Andrey), p. 76
« Rodolphe meurt le 15 juillet 1291 à Spire... Le 11 septembre 1291, tous les rebelles réunis à Kerzers forment une grande coalition (de villes et de territoires)... la révolte échoue... elle n'a pas entraîné l'effondrement de la puissance habsbourgeoise... A la fin du XIII^e siècle, on ne perçoit pas de menaces d'expansion territoriale venant de la sphère d'influence habsbourgeoise qui pourrait être dirigées contre les cantons forestiers, situés à l'écart. En Uri, Schwytz et Unterwald... on apprend la mort de l'empereur sans doute en même temps que les rumeurs... sur un mouvement antihabsbourgeois résolu à faire la guerre, formé dans les Préalpes du nord, à la tête duquel se trouve l'Évêque de Constance. C'est à la lumière de ces faits qu'il faut considérer la conclusion du fameux pacte... de 1291, si tant est que ce document soit authentique... L'assassinat du roi Albert en 1308 (ranime) de vieux conflits... plus violemment que jamais. Les Urnais s'en prennent... à l'Abbaye d'Engelberg... Schwytz à l'Abbaye d'Einsiedeln... (à nouveau) en 1308... On tente un arbitrage – sans succès. L'excommunication des Schwytzois... les rend fou de rage. En 1314, dans la nuit de l'Épiphanie, ils pillent l'abbaye, profanent l'église et enlèvent les moines pour les emprisonner. C'en est trop pour les Habsbourg... »	« Le pacte défensif de 1291, document incontestable, ainsi que la tradition révolutionnaire, irrécusable, dont Tell est le symbole sont la double expression des troubles qui agitent la région du Gothard après l'ouverture de la voie la plus rapide entre le nord et le sud de l'Europe. Il est possible d'y voir un enjeu économique... Une constante de l'histoire suisse, c'est l'effort soutenu du pays consistant par la diplomatie ou par les armes, à vouloir exercer lui-même un tel contrôle. D'où son combat séculaire pour son autonomie au sein de l'Empire germanique puis pour sa totale indépendance. La bataille de 1315 dans la région du Morgarten inaugure la série des affrontements armés pour s'opposer aux ambitions d'une puissance européenne dans cette région des Alpes. Le choc des armes est à la hauteur de l'enjeu... 1314 : ... Les Schwytzois, mis au ban de l'Église lors d'une longue querelle territoriale et économique avec l'abbé d'Einsiedeln, répliquent par un raid contre le couvent dont les Habsbourg sont les protecteurs... 1315 : dans la querelle de succession... les Schwytzois se placent sous la protection du roi de Bavière ; Frédéric bloque leur accès au marché de Lucerne et à la route du Gothard, tout en concentrant une armée bien équipée dans la région de Zoug... L'affrontement est programmé. »

- ANDREY Georges, *L'histoire suisse pour les Nuls*. Paris : Éditions Fisrt 2007, 752 p.
- MEYER Werner, *La Suisse dans l'histoire. 700-1700* (t. 1), Zurich Éditions Silva 1995, 246 p.
Photos de Heinz Dieter Finck.

22 Que retient-on d'un enseignement par l'histoire-bataille ?

Connaissances spontanée en chronologie
(Histoire suisse : Antiquité – Moyen Âge – Temps modernes). Réagissez à ce questionnaire...

Associez dates et événements de l'histoire de la Suisse

Propositions

1604

1536

1291

1315

- 150'000

1798

1527

~ 800 av. J.-C.

1476

1481

1307

6^e millénaire av. J.-C.

1618

~ 400 av. J.-C.

- 2 millions d'années

- 500'000 ans

~ 100 av. J.-C.

1584

1531

52-58 ap. J.-C.

1393

1386

1651

2^e millénaire av. J.-C.

1215

1647

1792

150-140 av. J.-C.

1542

1789

Années 50 av. J.-C.

1648

Alors interrogez-vous sur la pertinence des pratiques qui conduisent à un tel résultat, dans la durée. Concluez sur l'histoire enseignée qu'il conviendrait de pratiquer.

Donnez l'aspect principal :

a. la conséquence essentielle des batailles de :

1. Sempach : a.

b.

2. Morgarten : a.

b.

3. Morat : a.

b.

Mon choix
Reportez dans cette colonne une proposition, en face de chaque événement

↓

Je suis sûr-e à ... % de ma réponse

↓

Événements	Dates	
Serment du Grütli		... %
Bataille de Morgarten		... %
Début de la République helvétique		... %
Bataille de Morat		... %
Premiers peuplements agricoles		... %
Premières traces d'activité humaine		... %
Âge du fer (début)		... %
les Helvètes tentent d'émigrer en Gaule.		... %
Pacte de Brunnen		... %
Convenant de Stans		... %
Conquête du Pays de Vaud par BE, FR et VS		... %
L'Europe reconnaît l'indépendance des cantons (Traité de Westphalie)		... %
Défensional de Wil		... %
Deuxième bataille de Kappel (mort de Zwingli)		... %
Bataille de Sempach		... %

Définissez :

1. Défensional de Wil :

2. Pacte de Brunnen :

3. Serment du Grütli :

Il serait difficile, voire impossible, de réussir ce test hors de l'école, au terme de sa scolarité. Essayez, on ne sait jamais ! Pourtant, il n'est composé que d'items d'examens scolaires que vous avez sans doute "réussis"... à l'école.

23 En histoire, il faut 'faire raisonner' les élèves (1895) !

HORNER Raphaël, *L'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les collèges*. Fribourg Librairie de l'Université 1895, 63 p.

Fascicule rédigé par le premier titulaire de la chaire de pédagogie de l'Université de Fribourg, favorable à une didactique de l'histoire inspirée de Lavis et de Seignobos, une didactique repoussée avec superbe par le recteur du Collège Saint-Michel de Fribourg, J.-B. Jaccoud. Pour ce défenseur des humanités rhétoriques cultivées avec panache à Saint-Michel, l'enseignement secondaire n'a que faire de la pédagogie, alors que pour Horner : « *La seule méthode qui convienne (...) c'est de faire mettre (les élèves) (...) à comparer, à généraliser, à raisonner (...)* ».

C'est donc ce que recommande Horner en 1895, dans le premier traité de didactique disciplinaire publié par l'Université, reprenant les conseils du Musée pédagogique de Paris pour l'enseignement de l'histoire (HORNER 1895, 13). Et bien suivons le conseil de Horner, comparons ! Voici la position des humanistes, tirée d'une source un peu plus tardive :

«*Les ahuris de l'Institut Jean-Jacques Rousseau en sont encore à chercher le moyen de rendre les leçons intéressantes (...) même pour les élèves paresseux. Hé! (...) Il suffit que les élèves aient en face d'eux (...) un vrai maître. (...) Tout, absolument tout, dépend du professeur. En insistant sur le fait que celui-ci est un homme supérieur (...).*» (SAVARY 1932, 71).

Ainsi s'exprime, de son côté, l'écrivain Léon Savary, élève de St-Michel au début du XX^e siècle, alors que la pédagogie venait, selon le recteur Jaccoud, d'y perdre la bataille des humanités. Le recteur Jean-Baptiste Jaccoud, successeur de Horner au rectorat de St-Michel, racontera en effet dans sa *Notice sur le Collège* rédigée à la hâte pour l'Exposition nationale de Berne de 1914 qu'

«*Avec (le recteur Horner), c'est la pédagogie qui (était entrée) au Collège, non sans rencontrer quelques difficultés (...). De guerre lasse, la question fut abandonnée.*» (JACCOUD 1914, 178).

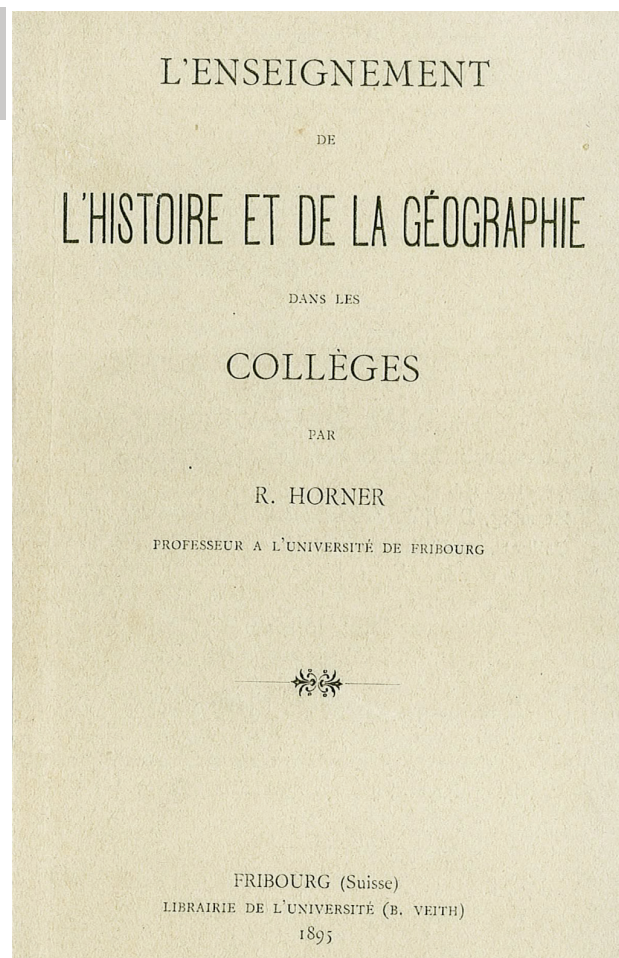
Saint-Michel se serait donc débarrassé de la pédagogie (et de Horner par la même occasion) en confiant à son ancien recteur la première chaire de pédagogie de l'Université, en le reléguant dans la tour d'ivoire de la recherche et de l'enseignement académiques.

Horner a lui-même exposé, dans sa leçon inaugurale de 1889, les raisons qui ont présidé à la création d'une chaire de pédagogie à Fribourg. Alors que l'Allemagne, première puissance académique de l'heure, confiait cet enseignement à la philosophie (la "pédagogie pratique" étant confiée à des chargés de cours) et quand bien même aucune Faculté de l'Europe du tournant du XX^e siècle, soulignait-il, n'était encore dotée d'une telle chaire. Il passe alors en revue les poncifs qui président habituellement au refus pédagogique :

«*L'enseignement n'est qu'affaire de bon sens... Les meilleurs professeurs n'ont pas eu besoin de pédagogie... La méthode n'est rien ; le professeur, c'est tout...* »

... avant de s'exclamer au plus fort de son plaidoyer :

«*Eh quoi ! on ne confierait pas le soin de dresser un cheval au premier homme venu et l'on n'exigerait aucune étude, aucune préparation, de ceux qui sont appelés à exercer l'art le plus délicat, le plus complexe, le plus important, le plus sublime, l'art de former les hommes ?*» (HORNER 1889).



A défaut d'être vraiment scientifique, l'argument n'est pas inintéressant. Il fait écho à l'exposé du recteur Jaccoud dans sa Notice de 1914, développant la vieille idée qu'un maître ayant fait de la philosophie n'a pas besoin de pédagogie puisqu'il la possède "virtuellement". Par la philosophie qu'il a cultivée durant ses propres études, seule discipline apte à conférer "la largesse de vue nécessaire" au professeur, d'abord. Mais aussi par "la grande expérience du cœur humain" que confère à un professeur prêtre (jésuite autrefois) l'étude de la théologie (JACCOUD 1914, 45). Toutefois reconnaît Jaccoud, les professeurs engagés sans avoir fait leurs humanités, ceux-là ont sans doute besoin de pédagogie. Bref, on ne saurait être plus clair, pour enseigner le programme d'un collège d'humanités, nul besoin de formation pédagogique, les humanités se suffisant à elles-mêmes.

- SAVARY Léon (sd. 1932). *Le Collège Saint-Michel*. Paris Neuchâtel : Institutions et traditions de la Suisse romande.
- JACCOUD Jean-Baptiste (1914). *Notice sur le Collège Saint-Michel*. Fribourg : Imprimerie Saint-Paul.
- HORNER Raphaël (1889). *Pourquoi une chaire de pédagogie à l'Université de Fribourg ?* Fribourg : Impr. cathol. suisse.

Prof. P.-Ph. Bugnard, UNIFR, SED, didactique de l'histoire

24 Transférer (dans et hors l'école) les savoirs en histoire

Des conclusions récentes de la recherche en didactique de l'histoire, et plus particulièrement celles portant sur le transfert éloigné (le transfert du contexte de la classe au contexte hors classe est considéré comme un transfert éloigné), soulignent le plus souvent la difficulté ou l'impossibilité pour les élèves d'effectuer un tel transfert. Devant cette situation, nous avons tenté d'étudier, de comprendre, à l'aide d'une recherche empirique, si apprendre l'histoire pour former à la citoyenneté, c'est-à-dire à une éducation devant servir hors de la classe, relevait de l'utopie ou de la réalité.

Pour favoriser les conditions de tels transferts éloignés, la recherche actuelle expérimente donc maintenant les résultats obtenus en classe et hors de la classe lorsque les élèves sont initiés à l'exercice de modes de pensée disciplinaires tels ceux-ci.

LES MODES DE PENSÉE D'INSPIRATION HISTORIENNE (MPIH), D'APRÈS DÉRY (2008)

Un élève instruit en histoire doit pouvoir témoigner d'une **attitude historienne dans l'examen et l'interprétation de son environnement**. Il doit pouvoir :

1. **se montrer curieux de ses origines et de celles des sociétés en faisant ressortir continuités ou changements dans les réalités observées...** ;
2. **utiliser une méthode historienne pour distinguer faits et opinions**, comparer phénomènes et points de vue, mettre en perspective le rôle des acteurs ou des forces immédiates et profondes, **se forger une opinion éclairée sur les causes et les responsabilités...** ;
3. **recourir au langage et aux ressources disciplinaires** dans ses interprétations des réalités sociales **en faisant référence à des périodes de l'histoire, des personnages ou des phénomènes historiques, des explications d'historiens...**

D'après : DÉRY Chantal (2008). *Étude des conditions du transfert, du contexte scolaire au contexte extrascolaire, d'un mode de pensée d'inspiration historienne chez des élèves de 3^e cycle primaire*. Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation. Montréal : Université du Québec.

25 Un cas de révisionnisme contemporain

<http://www.microsoft.com/library/>

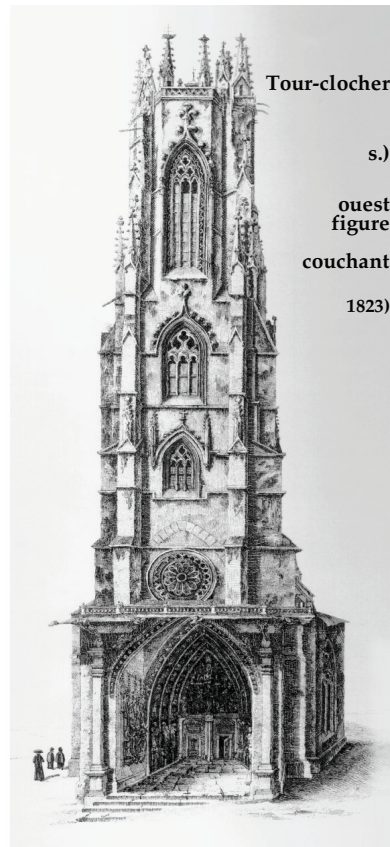
***General Eisenhower was right when he gave the order
to make as many films and photographs***



**RECENTLY 'THE UNITED KINGDOM' ERASED THE HOLOCAUST
FROM THE BRITISH SCHOOL CURRICULUM BECAUSE IT
OFFENDED 'THE MUSLIM POPULATION BELIEFS' THAT THE
HOLOCAUST NEVER TOOK PLACE. YES, THE UNITED KINGDOM.**

*Récemment 'LE ROYAUME UNI' a effacé l'holocauste du cursus des écoles britanniques
car cela offensait "les croyances des populations musulmanes" disant que l'holocauste
n'a jamais existé. OUI, LE ROYAUME UNI;*

26 Une rupture en histoire : du temps solaire au temps industriel



Tour-clocher

s.)

ouest
figure

couchant

1823)

cloches invitent

(société sacrale)



La Sarine 1998.

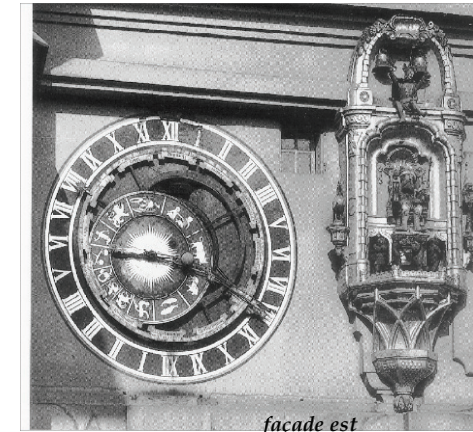
montrées à la ville

protoindustrielle)

Les changements de société sont perceptibles dans l'environnement local, par les instruments de la mesure même du temps (Fribourg et Berne)



D'après : VON MOOS S. «La pression du temps»,
in *Ars Helvetica XI Esthétique industrielle*,
Pro Helvetia / Disertina 1992.



façade est



Horloge de
gare suisse
(1955)

MONTRE

Le temps des
communications
mondiales
coordonné à la
seconde (société
postindustrielle)

Table des matières

1	LA FIN DE 'L'HOMME DES CAVERNES'	1
2	DANS LA GRÈCE ANCIENNE, ÉDUCER C'EST ENDURCIR	2
3	L'EUROPE DE L'AN MIL, UN MONDE SAUVAGE	3
4	ON SAIT QUAND LA 'CLASSE' A ÉTÉ INVENTÉE (MAIS PAS L'ÉCOLE)	4
5	LA PAGE QUI CASSE L'EXPLICATION MYTHIQUE DU MONDE	5
6	ALLEMAGNE : MÉTIERS AUX PROTESTANTS, HUMANITÉS AUX CATHOLIQUES	6
7	EUROPE : ÉLITISME BOURGEOIS PAR LE LATIN-GREC	6
8	1826 : CARTOGRAPHIÉES, LES PREMIÈRES STATISTIQUES PRÉFECTORALES RÉVÈLENT UNE FRANCE COUPÉE EN DEUX SCOLAIREMENT	7
9	1848 – 1914 : LA FRANCE RURALE "SAUVAGE" TOUCHÉE PAR LA MODERNISATION	8
10	1945 – 1975 : LE VILLAGE DE CESSAC VIRE DANS LA SOCIÉTÉ DU TERTIAIRE	9
11	LA LONGUE DURÉE EN COMPRÉHENSION DE NOTRE PRÉSENT	10
12	1848 : SUPPRESSION OFFICIELLE DES PRIVILÈGES EN SUISSE	11
13	2002 : UN RAPPORT D'HISTORIENS INCRIMINE LES GRANDES BANQUES	12
14	XVIII ^E SIÈCLE : DU SUPPLICE À LA PRISON	13
15	LE 'PROFIL' ÉGYPTIEN, UN ART POUR L'AU-DELÀ	15
16	SANS LES SUISSSES, PAS DE RÉVOLUTION FRANÇAISE !	16
17	'L'OCCIDENT', UN MYTHE EUROPÉEN !	17
18	LA RÉVOLUTION DE L'AGRO-ALIMENTAIRE : 1900 ICI / 2000 LÀ-BAS UNE INTRODUCTION À L'HISTOIRE CONNECTÉE	18
19	L'IMAGE DES ÂMES DES DÉFUNTS DÉCALQUÉES À PARTIR DE FIGURINES ?	19
20	NOS GRANDS MYTHES NATIONAUX : DES HISTOIRES POUR LES ENFANTS !	20
21	VERSION HISTORIENNE / VERSION POPULISTE	21
22	QUE RETIENT-ON D'UN ENSEIGNEMENT PAR L'HISTOIRE-BATAILLE ?	22
23	EN HISTOIRE, IL FAUT 'FAIRE RAISONNER' LES ÉLÈVES (1895) !	23
24	TRANSFÉRER (DANS ET HORS L'ÉCOLE) LES SAVOIRS EN HISTOIRE	24
25	UN CAS DE RÉVISIONNISME CONTEMPORAIN	25
26	UNE RUPTURE EN HISTOIRE : DU TEMPS SOLAIRE AU TEMPS INDUSTRIEL	26

* * *